



SNUTER 93 – FSU **section de Montreuil**

24 rue de Paris 93100 Montreuil

☎ 01 42 87 43 00 ou 01 48 70 00 48 📠 01 49 88 06 17

✉ fsu@montreuil.fr

🌐 www.fsu-montreuil.fr

16 novembre 2017

Journée de défense des services publics ?

Par un mail du jeudi 9 novembre 2017, nous avons été invités par la municipalité à une réunion le vendredi 10 novembre 2017 pour échanger sur sa décision de fermer les services publics de la mairie le jeudi 16 novembre 2017.....

Un peu court pour un tel enjeu.

Nous actons la décision de la municipalité de Montreuil de contester avec cette journée les nouvelles contraintes budgétaires annoncées par le gouvernement :

Depuis 2012, ce sont 28 millions d'euros qui ont été soustraits au budget communal montreuillois.

Au niveau national, ce sont 13 milliards d'économies supplémentaires qui sont demandées aux collectivités territoriales, c'est aussi la quasi-mise sous tutelle de 319 d'entre-elles, dont Montreuil, pour lesquelles la carotte de la dotation sera la contrepartie des économies à réaliser sur les dépenses de fonctionnement.

Économies à réaliser sur quoi ? Devinez...

Ces nouvelles contraintes budgétaires vont donc gravement nuire au service public et à ses agents.

Nous constatons aussi que c'est la même politique austéraitre qu'applique le gouvernement aux agents publics, en gelant à nouveau le point d'indice (base de calcul de notre rémunération), en supprimant 120 000 postes, en imposant un jour de carence, en reportant d'un an les nouvelles grilles de salaires liées à PPCR...

Nous comprenons l'urgence et la nécessité d'agir et de réagir vite, et qu'il faudrait pouvoir le faire le plus collectivement possible pour avoir le plus de poids possible.

Mais la municipalité, par certains de ces choix politiques, dégrade aussi le service public. Par exemple, lorsqu'elle délègue au privé le fonctionnement des crèches Marceau et Boissière-Acacia ou lorsqu'elle ferme les centres de santé Tawhida Ben Cheikh et Léo Lagrange le samedi matin.

Ces mesures ne vont pas dans le bon sens.

Mais les services publics locaux, ce ne sont pas que des bâtiments, ce sont aussi les agents publics qui y travaillent et qui remplissent leurs missions « avec compétences et convictions » comme l'écrit le maire dans sa lettre à la population.

Termes qu'on aurait aimé retrouver dans sa lettre aux agents.

Nous alertons de nouveau sur la nécessité dans le contexte qui nous est imposé, de donner au personnel des informations claires et précises sur les décisions qui les concernent.

À cette heure, beaucoup d'agents ne savent pas s'ils travailleront ou non le 16 novembre **en fonction des contraintes de service qui leur seraient imposées.**

Montreuil le 14 novembre 2017